

Observation demat117

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 12/03/2019 à 08:58:19.

[Depuis cette page.](#)

### **Votre message**

La SERMA est attachée à la réalisation de l'hôtel du téléphérique pour plusieurs raisons. Le projet va permettre à très à très court terme de résoudre les problèmes de sécurité liées aux flux des skieurs sur place avec la création d'une nouvelle télécabine dont les travaux seront menés simultanément.

Ne pas réaliser le projet d'hôtel remet clairement en cause le projet de liaison entre la place et le secteur du Plateau. L'intérêt général commande la réalisation du projet dans l'intérêt de la sécurité des usagers et du confort des skieurs.

L'hôtel va permettre de requalifier l'entrée de la station : aujourd'hui le paysage est constitué d'une gare en ruine, de garages désaffectés, d'une plateforme empierrée pas intégrée dans le paysage. Il est donc urgent et important qu'un projet d'hôtel voit le jour pour redonner au bas de la station une dimension et une qualité d'aménagement qui correspond à sa notoriété.

D'un point de vue économique, l'hôtel est indispensable pour conforter notre attractivité vis à vis d'une clientèle étrangère qui ne trouve pas ce type d'hébergement sur la station. Le départ du Club Med a fait chuter la vente de forfaits de ski . L'hôtel du Téléphérique dans sa conception nous assure par son mode de vente packagée de retrouver le CA perdu.

Si la SERMA ne dispose pas de nouveaux lits permettant de consolider son chiffre d'affaires, elle ne pourra pas activer le plan neige décidé en concertation avec la Mairie de Morzine pour créer de nouvelles remontées mécaniques, de nouvelles pistes et renforcer son réseau de neige de culture, ce qui est préjudiciable pour son attractivité au niveau concurrentiel.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons vivement que ce projet d'hôtel puisse aboutir.